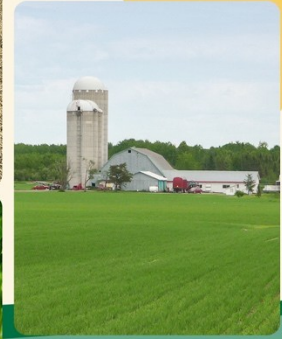


Nouvelles fraîches



Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue
Immeuble Albert Allain, 970, avenue Larivière
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4K5

819 762-0833
abitibi-temiscamingue@upa.qc.ca
www.abitibi-temiscamingue.upa.qc.ca

2026-05-08
Volume 12, numéro 4

Publipostage 40015960

Pour en finir avec la loto-foin

Imaginez que vous avez un accident avec votre voiture à un feu rouge et que votre assureur vous indemnise en se basant sur les dommages moyens que cause un accident à un feu rouge. Peu importe que votre voiture soit une perte totale, la grille de votre assurance dit que, normalement, à ce feu rouge, les dommages à un véhicule sont mineurs.

Personne n'accepterait un tel système, alors pourquoi est-ce acceptable en agriculture avec l'assurance foin? Nous nous attendons à être indemnisés pour ce que nous avons réellement perdu, pas pour une moyenne théorique basée sur des grilles.

Une situation aussi aléatoire est vécue chaque année par plusieurs producteurs avec l'assurance foin, un système basé sur des grilles et des moyennes en fonction de la météo captée par une station située pas trop loin de votre ferme. Ce système est complètement dépassé et il faut le changer.

La réalité se mesure dans le champ, pas dans des grilles concoctées par des fonctionnaires à Québec et qui peuvent changer à tout moment, la plupart du temps au désavantage des producteurs (nous nous

rappelons tous de la « bonification » de mars 2023).

Sur papier, c'est simple. Sur le terrain, c'est souvent inexact. L'année 2023 en est la preuve : une sécheresse historique, des rendements inexistant... mais des indemnisations inadéquates. Des producteurs ont même reçu une compensation alors qu'ils n'avaient pas de pertes réelles alors que ceux qui en avaient besoin n'ont pas reçu l'aide à laquelle ils avaient droit. Résultat? Des mois de revendications afin de réussir à obtenir un programme spécial pour compenser les pertes.

C'est pourquoi notre assemblée générale annuelle a demandé un changement de cap. L'une des pistes est l'assurance individuelle, comme en production de grains. Ce modèle repose sur les rendements réels de chaque entreprise, basés sur leur historique. Il est plus juste, mais demande plus de suivis des producteurs. Nous invitons d'ailleurs les producteurs de foin, et ceux qui ont des pâturages, à entrer leurs résultats dans Collecto afin de se bâtir un historique de rendements.

Parallèlement, l'idée d'utiliser des données satellitaires est sur la table. Prometteuse, mais encore

imparfaite, cette approche devra démontrer qu'elle capte réellement la situation au champ. Nous ne voulons pas abandonner les stations météo par un autre système imprécis. Le système par données satellitaires doit être testé et il doit y avoir de la recherche à ce niveau.

La solution parfaite à la satisfaction de tous n'existe peut-être pas. Par contre, j'ai la conviction que le système actuel a fait son temps et nous devons le changer par quelque chose qui reflétera davantage la réalité et ne sera pas simplement une loterie.

Une chose est certaine : un programme d'assurance doit indemniser les pertes réelles. Sinon, il rate sa cible.



Pascal Rheault
Président

Représentations de la Fédération par Martine Delage

26 janvier : Rencontre virtuelle des directeurs régionaux (Martine Delage, directrice régionale).

28 et 29 janvier : Conseil général de la Confédération de l'UPA et journée de réflexion sur les perspectives en agriculture et les priorités de l'Union (Pascal Rheault, président).

30 janvier : Conseil d'administration (C.A.) du Centre technologique des résidus industriels (CTRI) (Normand Lemieux, vice-président).

3 février : Comité exécutif (C.E.) extraordinaire pour le renouvellement de l'hypothèque.

3 février : Colloque RH agricole 2026 d'AGRIcarrières, à Saint-Eustache. L'organisation en a profité pour souligner les 40 ans de service de Linda Lavoie et son apport au développement des Centres d'emploi agricole (CEA) partout au Québec.

4 février : Rencontre annuelle des directeurs des régions et des groupes spécialisés sur les enjeux en agriculture (Martine Delage).

4 février : Colloque annuel de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, sous le thème « Développement social : leviers locaux et formules innovantes » (Normand Lemieux).

5 février : Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) (Linda Lavoie, directrice régionale adjointe et coordonnatrice du CEA).

7 février : Assemblée générale annuelle (AGA) du Syndicat de la relève agricole d'Abitibi-Témiscamingue (Pascal Rheault et Martine Delage).

9 février : C.A. du Collectif en formation agricole de l'Abitibi-Témiscamingue.

10 février : Comité vie syndicale (David Prince, responsable des communications et de la vie syndicale).

11 février : AGA du Syndicat des producteurs de bovins d'Abitibi-Témiscamingue (Pascal Rheault).

12 février : C.A. du Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue, par Teams (Normand Lemieux).

13 février : Rencontre du CRPMT (Linda Lavoie).

17 février : Table de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, par Zoom (Normand Lemieux).

18 février : Réflexion stratégique sur l'Entente sectorielle de développement durable de l'Abitibi-Témiscamingue (ESD-AAT), à Rouyn-Noranda (Normand Lemieux).

19 février : C.E. de la Fédération, avec plusieurs sujets dont l'identification des priorités de l'année 2026.

23 février : Table santé et bien-être des hommes, par Teams (Normand Lemieux).

10 mars : Table de travail sur l'agroenvironnement et l'atténuation des GES (Pascal Rheault).

10 mars : Remise de la médaille du député à Linda Lavoie pour ses 40 ans de service et sa carrière exceptionnelle, en présence de Daniel Bernard, député de Rouyn-Noranda – Témiscamingue, des employés et du C.A. de la Fédération.

12 mars : AGA des Producteurs de lait d'Abitibi-Témiscamingue (Pascal Rheault).

13 mars : C.E. de la Fédération.

17 et 18 mars : Conseil général de la Confédération de l'UPA (Pascal Rheault).

17 mars : Rencontre du comité travailleur de rang (Normand Lemieux, Mélanie Rivard et Patrick Lafond).

23 mars : Rencontre régionale des fermes de proximité avec l'agent démarcheur (Martine Delage et Marie-Soleil Létourneau, agente syndicale).

24 mars : Rencontre des directeurs régionaux (Martine Delage).

26 mars : C.A. de la Fédération (identification des priorités).

27 mars : C.A. du CTRI, par Teams (Normand Lemieux).

31 mars : Forum provincial en santé psychologique, salle satellite à Rouyn-Noranda.

31 mars : Rencontre du ministre de l'Agriculture, Donald Martel, à Trois-Rivières, afin de dresser la situation des régions périphériques. En présence des régions concernées et de la Confédération de l'UPA (Pascal Rheault).

2 avril : Groupe de travail régional Agriclimat (Anne-Marie Trudel, conseillère en aménagement et agroenvironnement).

2 avril : Table sectorielle foin FADQ-UPA (Pascal Rheault).

10 avril : Négociation de l'article 59 de l'Abitibi-Ouest (Pascal Rheault et Anne-Marie Trudel).

10 avril : Rencontre du CRPMT (Linda Lavoie).

13 avril : Journée conservation-agriculture et Table de travail sur l'agroenvironnement et l'atténuation des GES, à Longueuil (Pascal Rheault).

14 avril : Table des présidents et directeurs des régions (Pascal Rheault et Martine Delage).

17 avril : Invitation à une réflexion sur le prochain cadre stratégique en agriculture du Canada, en virtuel (Pascal Rheault et Martine Delage).

21 avril : Tournée de la Confédération de l'UPA pour présenter les dossiers d'actualité et conférence de presse régionale.

24 avril : Comité des priorités pour discussion sur l'assurance récolte foin.

28 avril : Journée sur les dossiers d'actualité par le C.A., sur le thème de « En marche vers les élections – Ensemble, faisons entendre la voix de l'agriculture! ».

28 avril : Comité du Fonds de défense professionnelle (Pascal Rheault).

30 avril : Comité politique – Travailleur de rang, par Teams (Normand Lemieux).

Une soirée exceptionnelle au 36^e Vins et fromages

par David Prince

Le 25 avril dernier, le Syndicat local de l'UPA du Témiscamingue tenait son 36^e Vins et fromages dans le village de Guérin.

Quelque 200 convives ont pu apprécier les trois services de vins et fromages, le cocktail et les entrées ainsi que les portos et les desserts.

Le comité organisateur

Wallace Metcalfe
Fleurette Gauthier
Richard Dessureault
Matthieu Berthelot
Sandra Roy
Caroline Giroux-Champagne
Hans Ten Have

Bref, il y en avait pour tous les goûts.

Pour digérer tout cela, plusieurs ont profité de la piste de danse et de la musique du DJ Simon Mayer.

Les profits de l'activité sont remis au Syndicat local de l'UPA du

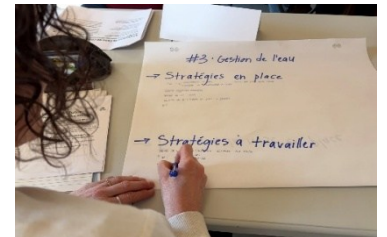
Témiscamingue. Avec ces revenus, le conseil d'administration, présidé par Wallace Metcalfe, peut offrir différents services aux producteurs et productrices, ainsi que réinjecter l'argent dans certaines activités comme l'Exposition agricole du Témiscamingue ou le Bal des agriculteurs au profit des travailleuses de rang du Témiscamingue.



Groupe de travail régional Agriculimat

par Anne-Marie Trudel

Le 2 avril dernier, **16 personnes ont participé à une rencontre du groupe de travail régional Agriculimat**, pour échanger et identifier des pistes d'action concrètes afin de lutter efficacement contre les changements climatiques. Gestion de l'eau, risques de sécheresse, fertilisation et gestion des fumiers ont été au cœur des discussions, enrichies notamment par les connaissances issues du Laboratoire vivant – Racines d'avenir. Ces rencontres permettent d'ajuster les actions d'Agriculimat aux réalités de chaque région. Merci à tous les producteurs et intervenants pour leur contribution!



Activité sociale du Syndicat local de l'UPA d'Abitibi-Ouest

par Marie-Soleil Létourneau

Le 5 juin 2026, viens vivre un moment chaleureux et rassembleur lors d'un barbecue et d'une visite de ferme, organisés en collaboration avec le Syndicat local de l'UPA d'Abitibi-Ouest et le Syndicat de la relève agricole d'Abitibi-Témiscamingue (SRAAT). L'activité se déroulera chez **Les Viandes à Côté du Bordeleau**, dès **16 h 30**. C'est l'occasion parfaite pour profiter du beau temps et socialiser tout en dégustant des produits d'ici, avec de la viande locale élevée sur place. **Au**

programme : visite de la ferme, BBQ avec produits locaux, ambiance festive sous chapiteau, toilettes sur place, bar et breuvages disponibles. À noter que les tarifs réduits sont offerts **seulement aux producteurs et productrices agricoles d'Abitibi-Ouest ainsi qu'aux membres du SRAAT**. Pour vous inscrire, numérisez le code QR à droite. La date limite est le **1^{er} juin 2026**.



MERCI À NOS PRÉCIEUX PARTENAIRES!

VINS ET FROMAGES 2026

Or



Les Producteurs de lait du Québec

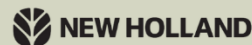


PROMUTUEL
ASSURANCE
ALTA

Argent



On nourrit le monde



Bronze

Installations électriques Gadi Inc.
Lactalis

Ramo souhaite passer de 1 000 à 3 000 hectares

par David Prince

L'entreprise Ramo, qui utilise ses plantations de saules à divers usages industriels comme la filtration d'eau, des murs anti-bruit, du paillis ou encore pour réhabiliter des sites miniers, souhaite tripler sa présence en région d'ici 2030, ce qui crée de l'inquiétude chez plusieurs producteurs agricoles locaux pour l'accès aux terres. Ramo, qui a le statut de producteur agricole, souhaite faire passer ses plantations en zone agricole de 1 095 à 3 000 hectares. Elle devrait étendre sa présence prochainement dans les MRC d'Abitibi-Ouest et de la Vallée-de-l'Or.

Le conseil d'administration du Syndicat local de l'UPA d'Abitibi a rencontré, à la demande de l'entreprise, des représentants de Ramo, le 9 avril dernier, afin d'amorcer une discussion.

L'objectif était de comprendre le modèle d'affaires de l'entreprise de Lanaudière et de faire connaître les préoccupations des producteurs déjà présents sur le territoire quant à l'accès aux terres.

Beaucoup de location

Le directeur de la plantation chez Ramo, Olivier Lalonde, agronome, a

confirmé que l'entreprise vise davantage la location de terres que l'achat.

Le prix de location par Ramo est beaucoup plus élevé que ce que les producteurs du secteur peuvent offrir. « On sait que notre arrivée sur le territoire a dérangé. Mais je suis convaincu qu'il y a de la place pour tout le monde. Nous souhaitons faire les choses un peu différemment à l'avenir. Dans la mesure du possible, je favorise les terres où le foin n'a pas été fait depuis au moins trois ans et j'essaie d'aller voir les producteurs voisins des terrains où l'on souhaite s'installer pour leur demander s'ils veulent prendre de l'expansion », a-t-il indiqué.

Subvention de 50 %

Le président du Syndicat local de l'UPA d'Abitibi, Normand Lemieux, déplore que les entreprises agricoles présentes sur le territoire n'aient pas accès aux mêmes leviers financiers que Ramo pour occuper le territoire et qu'elles ne soient pas en mesure de concurrencer Ramo pour la location de terre. « Je ne vous blâme pas (Ramo). C'est la société qui a décidé de vous favoriser avec des subventions. Mais



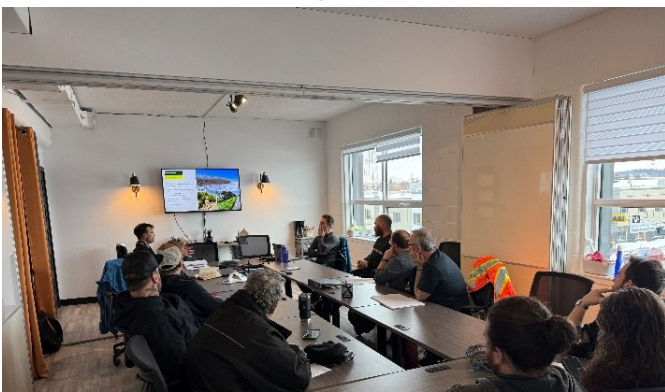
Le président du Syndicat local de l'UPA d'Abitibi, Normand Lemieux, et le directeur plantations chez Ramo, Olivier Lalonde, agronome.

nous, on arrive à un mur », a-t-il lancé.

Lors de la rencontre, M. Lalonde a confirmé que Ramo a accès à une subvention du gouvernement fédéral qui paie 50 % du coût de plantation des saules en lien avec le programme de plantation mis en place par l'ancien premier ministre du Canada, Justin Trudeau, pour planter deux milliards d'arbres « Nous avons dû nous battre pendant un an pour y avoir accès. Il a fallu prouver qu'un saule, c'est un arbre », a mentionné M. Lalonde, dont l'employeur est également reconnu comme producteur agricole.

Ramo a démontré de l'intérêt à travailler en collaboration avec l'UPA afin d'identifier des secteurs ayant un moindre impact pour l'agriculture dynamique où elle pourrait s'implanter.

Bien que plusieurs points de désaccords et d'inquiétudes sont toujours présents, les échanges entre le Syndicat local et Ramo ont eu lieu dans le respect et le canal de discussion demeure ouvert pour la suite. Une rencontre avec tous les producteurs et productrices agricoles du secteur n'est pas exclue.



Des producteurs et productrices agricoles membres du C.A. du Syndicat local de l'UPA d'Abitibi ont participé à la présentation de Ramo.

Sondage du CFA par Marie-Soleil Létourneau



Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des producteurs et productrices agricoles pour leur participation aux formations offertes au cours de la dernière année.

Votre engagement et votre intérêt sont essentiels au succès de ces activités.

Il est déjà temps d'amorcer la planification de la prochaine programmation. Afin de mieux répondre à vos besoins, nous sollicitons votre collaboration pour **remplir ce court sondage en numérisant le code QR à droite**. Celui-ci nous permettra d'identifier plus précisément vos réalités et vos priorités, et ainsi,

organiser des formations adaptées, concrètes et pertinentes pour vous. En participant, courez la chance de gagner deux entrées gratuites pour une formation dont le CFA est partenaire (valable jusqu'au 31 juillet 2027)! Merci à l'avance pour votre précieuse contribution!



Nous vous enverrons moins de courriels (mais ouvrez notre infolettre) par David Prince

Plusieurs producteurs et productrices agricoles de la région nous ont mentionné qu'ils trouvaient que la fédération régionale envoyait trop de courriels. Une analyse du nombre de courriels envoyés depuis le début de l'année tend à leur donner raison!

À partir de la semaine du 15 avril, nous avons donc mis en place une

infolettre qui vous sera envoyée le mercredi, en après-midi.

Celle-ci regroupera plusieurs informations sur l'agriculture en région qui vous étaient auparavant envoyées en courriels distincts. Vous devriez donc recevoir moins de courriels, mais il sera important d'ouvrir cette infolettre pour ne rien manquer!

L'infolettre s'ajoute au *Nouvelles fraîches* en format papier qui

continuera à vous être envoyé environ une fois par mois.



Nouveau régime de cotisation de l'UPA : c'est le temps de déclarer!

UPA L'Union des producteurs agricoles



Laboratoire vivant – Racines d’avenir

par Anne-Marie Trudel



Le Laboratoire vivant – Racines d’avenir est composé de cinq cellules d’innovation; chacune d’entre elles vise à codévelopper ou améliorer des pratiques agricoles pour réduire les émissions de GES et augmenter la séquestration du carbone en milieu agricole. Les autres cellules seront présentées progressivement dans les prochaines infolettres, afin de vous faire découvrir l’ensemble des travaux menés dans le cadre du projet.

CELLULE 3

GESTION DES LISIERS (ENTREPOSAGE ET ÉPANDAGE): EFFECTUER UNE GESTION DES LISIERS SANS GES, EST-CE POSSIBLE?



16 producteurs agricoles qui effectuent la gestion des déjections animales liquides participent aux activités de la cellule 3

Les pratiques agricoles évaluées dans cette cellule ont pour objectif de réduire les émissions de GES et d’optimiser l’usage des déjections animales, depuis l’excrétion jusqu’à l’épandage aux champs.

Ces pratiques sont :

- 1** Gestion de fosses : fréquence et dates d’épandage;
- 2** Usage d’additifs visant l’acidification des lisiers.

Neuf activités de recherche seront effectuées en situation réelle de production dans les fermes des producteurs agricoles qui participent aux activités de la cellule ou en stations expérimentales.

Elles se concentrent sur :

- La caractérisation des pratiques de gestion et la composition des fumiers, ainsi que les émissions de méthane de la fosse des fermes de la cellule;
- Les effets à la fosse et à l’épandage de l’acidification des fumiers (p. ex. : sur les émissions de GES, sur les paramètres agronomiques ou sur son microbiome);
- Les effets de régies alternatives des lisiers (p. ex. : la durée d’entreposage, les dates d’épandage);
- Les effets des pratiques étudiées sur le bilan carbone des fermes de la cellule;
- Les incidences économiques des pratiques étudiées.

Les objectifs poursuivis pour chaque activité de recherche ainsi que leur équipe de réalisation et de recherche sont disponibles au upa.ca/laboratoire-vivant-racines-davenir



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Ce projet est financé par le programme Solutions agricoles pour le climat – Laboratoires vivants d’Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Accès au financement facilité par La Financière agricole du Québec

La Financière agricole du Québec (FADQ) mettra en place, à compter du 1^{er} avril 2026, des améliorations visant à faciliter l'accès au financement et à simplifier les démarches pour les entreprises agricoles.

Ouverture de crédit bonifiée

L'ouverture de crédit offrira désormais un cautionnement couvrant jusqu'à 50 % de la marge de crédit consentie par une institution financière, pour un maximum de 1 000 000 \$ garanti par la FADQ. Le produit sera valide pour cinq ans, renouvelable, avec un taux d'intérêt maximal équivalant au taux préférentiel majoré de 2 %. L'accès à l'ouverture de crédit sera conditionnel à un

financement à long terme actif avec la FADQ.

Nouvelles admissibilités pour les coopératives

Les coopératives de solidarité pourront bénéficier de la [Protection contre la hausse des taux d'intérêt \(PHTI\)](#) et du [Programme Investissement Croissance Durable \(PICD\)](#). Leur admissibilité sera évaluée selon l'implication du conseil d'administration dans la gestion plutôt que la répartition des parts sociales.

Simplification des frais

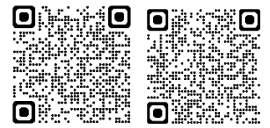
Les frais liés aux activités de gestion seront regroupés et facturés une seule fois lors de la délivrance du

certificat de prêt, réduisant ainsi les démarches administratives.

Soutien à la relève agricole

Le taux de protection du Sécuri-Taux Relève (STR) au programme de PHTI sera fixé à 5 % pour les années financières 2026-2027 et 2027-2028, afin d'offrir une meilleure stabilité aux jeunes entrepreneuses et entrepreneurs agricoles.

Ces mesures visent à offrir un parcours plus simple, plus prévisible et mieux adapté aux réalités du milieu agricole québécois. Pour en savoir plus sur le PHTI et le PICD, numérissez les codes QR à droite.



Nouvelle grille des UTM : plus fidèle à la réalité

par La Financière agricole du Québec

La Financière agricole du Québec (FADQ) propose une grille des cumuls d'unités thermiques maïs-grain maintenant actualisée par municipalité. Celle-ci reflète plus fidèlement l'évolution des conditions climatiques. Elle répond aussi aux besoins exprimés par les productrices et producteurs en leur offrant plus de

souplesse pour optimiser leurs choix et leurs pratiques.

à ajuster vos choix selon les conditions réelles du champ.

Avantages pour les producteurs

- **Plus de flexibilité** : Lors de prorogations de semis, vous pouvez conserver un cultivar comparable à celui prévu, plutôt que de devoir utiliser un cultivar moins exigeant en UTM.
- **Décisions plus agiles** : Cette marge de manœuvre vous aide

La méthodologie des UTM par municipalité repose sur des séries de données météorologiques analysées sur plusieurs années.

À noter que le guide des bonnes pratiques du programme ASREC est disponible sur le site Web de la FADQ.

Nomination de Julie Lavoie par Martine Delage

Considérant le départ prochain de Linda Lavoie pour une retraite bien méritée, nous avons le plaisir d'annoncer la nomination de Julie Lavoie à titre de directrice des ressources humaines et du Centre d'emploi agricole (CEA) à la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue. Julie est reconnue pour son approche humaine et professionnelle. Depuis deux ans, elle agit à titre de conseillère en ressources humaines au CEA. Julie possède un baccalauréat en administration des affaires et est membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA) depuis 2011. Elle a également un microprogramme de deuxième cycle en gestion des organisations de santé et services sociaux. Elle a travaillé comme conseillère en ressources humaines ainsi qu'en santé et sécurité au travail dans diverses organisations. Elle cumule plus de dix années d'expérience en tant que généraliste en ressources humaines. Ses connaissances, sa rigueur, son écoute empathique, sa capacité à identifier les besoins de la clientèle et à y répondre seront des atouts incontestables pour le développement des services au CEA. Cette nomination est en vigueur depuis le 7 avril 2026.



AVIS AUX LECTEURS ET LECTRICES :

Lorsque des publicités sont insérées dans ce journal, elles sont payées par le promoteur. L'UPA accepte, sans égard au contenu.



DRAINAGE AGRICOLE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

JUILLET ET AOÛT



Excavation Alain Lemay sera présente en Abitibi-Témiscamingue pour effectuer des travaux de drainage à des prix très compétitifs durant la période de juillet et août.

CONTACTEZ-NOUS POUR UNE SOUMISSION !

- › Partout au Québec
- › Technologie GPS adaptée
- › Main-d'oeuvre qualifiée
- › 20 ans d'expertise
- › Prix très compétitifs



INNOVATION AGRICOLE

PAR DRÔNE

- › Relevés topographiques précis
- › Analyse détaillée de la santé des cultures
- › Recommandations personnalisées adaptées à chaque terrain
- › Optimiser le drainage grâce aux données



1-877-796-1390

excavationalainlemay.com